

## MOT DE LA DIRECTRICE DU PROJET – MARIE-CLAUDE BÉLANGER



### Déjà une année de déploiement du CRDS

Après un départ un peu plus difficile, notre CRDS s'est bien relevé et **c'est grâce à chacun de vous!** Notre performance globale est maintenant à un niveau similaire à l'ensemble du réseau (nombre de rendez-vous fixés et réalisés / nombre de demandes de service traitées). Le CRDS de Chaudière-Appalaches a été en progression constante tout au long de l'année et a rejoint l'ensemble du réseau.

Mieux encore! Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, lorsqu'analysé à chacune des périodes, le niveau de performance de notre CRDS est l'un des meilleurs du réseau avec une performance supérieure à 85 %. Cette réussite est le résultat de l'excellente collaboration et du travail de l'ensemble des intervenants administratifs et médicaux.

Des défis seront à relever au cours de la prochaine année afin que notre CRDS puisse jouer pleinement son rôle en ce qui a trait à l'accessibilité, dont le respect des délais pour les priorités cliniquement requises et la meilleure offre de service disponible dans la région. C'est ensemble que l'on pourra relever ces défis.

## LES ACTUALITÉS

### Lien informatique entre les DMÉ et le CRDS

Depuis le 27 septembre dernier, trois des cinq fournisseurs de dossier médical électronique (DMÉ) aux cliniques médicales et GMF de la région ont activé le lien informatique entre le DMÉ et le CRDS. Pour l'ensemble des cliniques médicales et GMF associés au CISSS de Chaudière-Appalaches, l'activation sera complétée dans les prochaines semaines. Ce lien permet de simplifier et d'accélérer la transmission des demandes de service au CRDS, en plus de faciliter le processus de traitement de celles-ci par les agentes administratives du CRDS.

Pour les médecins omnipraticiens, nous vous rappelons que dès que votre fournisseur a activé le lien, il vous est demandé d'utiliser ce nouveau moyen de transmission pour l'acheminement de la totalité de vos demandes. Il n'est plus nécessaire de nous envoyer les demandes par d'autres moyens de communication (télécopieur ou autre). Si vous avez des questions quant à l'utilisation de cette nouvelle fonctionnalité, vous devez contacter votre fournisseur. Les informations se trouvant sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches portant sur l'envoi des demandes par le DMÉ seront mise à jour au cours des prochains jours.



### **Comité de travail à l'Hôtel-Dieu de Lévis**

Le comité de travail qui a été mis sur pied en début d'été afin d'adapter le modèle du CRDS à l'Hôtel-Dieu de Lévis a terminé ses travaux. Les processus de travail ont été modifiés pour chacune des spécialités, sauf une qui le sera d'ici la fin du mois de décembre. Ce comité était composé de membres du personnel, de gestionnaires et de partenaires syndicaux. Cette collaboration a été appréciée par chacun des participants. Bravo à tous pour votre implication!

## **NOUVELLES SUR LE DÉPLOIEMENT PHASE 1 ET 2**

---

### **Suivi de la phase 1**

Certains formulaires de demande de service seront révisés au cours des prochains mois. Le rôle du médecin répondant dans chacune des spécialités sera revu par les associations des différentes spécialités. Le MSSS est sur le point de déposer la version révisée du guide de gestion du CRDS.

### **Phase 2**

Dès janvier 2018, des rencontres seront planifiées avec les spécialités qui seront déployées. Le déploiement se fera en deux blocs. Les dates de démarrage pour ceux-ci ne sont pas encore confirmées, mais selon les discussions qui ont lieu entre la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et le MSSS, le début du printemps 2018 semble être visé.

Bloc 1	Bloc 2
Médecine interne	Obstétrique/Gynécologie
Physiatrie	Allergie et immunologie
Rhumatologie	Chirurgie plastique
Neurochirurgie	Chirurgie vasculaire
Chirurgie générale	Endocrinologie
Hémato-Oncologie	Psychiatrie
Oncologie générale	Gériatrie
Pneumologie	Dermatologie
	Microbiologie médicale et infectiologie

## POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LE PROJET

### 1) Pour les employés et gestionnaires du CISSS de Chaudière-Appalaches :

Consultez la section APSS/CRDS dans l'intranet. Voici le lien : [Directions/Services multidisciplinaires/APSS-CRDS](#).

### 2) Pour les médecins et les spécialistes de la région :

Consultez la section CRDS sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches qui se retrouve dans l'onglet médecins et partenaires. Voici le lien : <http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca/professionnels-medecins-et-partenaires/centre-de-repartition-des-demandes-de-service-crds/>